






Offre de postdoctorat : Valorisation économique des arbres champêtres et du bois bocager dans l'Ouest de la France

Institut Agro Rennes-Angers UMR SMART INRAE / Université de Poitiers - Laboratoire Ruralités

 Contrat de 12 mois |  Angers/Poitiers, déplacements dans l'Ouest de la France | 
Début : 1er septembre 2026 (à négocier)  Date limite de candidature : 15 juin 2026

 Niveau requis : Docteur.e en Sciences humaines et sociales (économie, géographie, sociologie).

Mots clés : Agriculture, Filières, Haie, Organisations collectives, Valorisation

1. Contexte du projet : Le projet VALOHAIE (lauréat ADEME GRAINE)

Autrefois intégrés aux systèmes agricoles, les arbres champêtres¹ ont perdu de leur importance avec l'intensification des pratiques, la mécanisation et l'essor des filières industrielles. Pourtant, leur contribution aux fonctions écologiques et agronomiques demeure essentielle : régulation hydrique, préservation des sols, biodiversité, stockage de carbone, production de biomasse. Très majoritairement inscrits dans l'espace privé sur des parcelles agricoles, les arbres champêtres souffrent d'une réglementation éclatée en politiques sectorielles, impuissante à en freiner l'érosion. Absents des inventaires forestiers, ils ont également été longtemps exclus des statistiques agricoles et il est donc souvent difficile de les comptabiliser et de les cartographier. Les quelques inventaires existants attestent cependant que leur nombre a considérablement diminué depuis les années 1950 et qu'ils continuent à se raréfier². Afin de combler ce manque de connaissances, le projet de recherche interdisciplinaire VALOHAIE vise à étudier la manière dont les arbres champêtres sont intégrés ou non dans les exploitations agricoles et sur les formes de valorisation (économique, symbolique, etc...) de cette ressource ligneuse. Le projet s'intéresse plus particulièrement à la place de l'arbre dans les exploitations agricoles, aux modalités de gestion et de valorisation (économique, symbolique, énergétique), ainsi qu'à leur articulation avec les dynamiques territoriales, les filières formelles ou informelles et les dispositifs de certification. L'objectif est d'identifier les leviers et contraintes pour une réintégration durable des arbres champêtres au sein des agroécosystèmes.

2. Missions du / de la post-doctorant.e

Le ou la post-doc sera recruté.e pour une durée de 12 mois et accueilli au sein du SMART UMR Institut Agro à Angers en codirection avec le laboratoire Ruralités de l'université de Poitiers. Il/elle travaillera plus spécifiquement sur le lot 3 du projet consacré aux voies de valorisation économique du bois bocager. L'objectif est d'identifier les freins et les leviers au développement de filières vertueuses de valorisation du bois de haie, en analysant aussi bien les échanges marchands, les organisations collectives que les formes de valorisation plus informelles. Inversement, nous cherchons à savoir comment les filières modifient-elles la gestion des arbres et des haies dans les exploitations ? Le travail sera articulé aux enquêtes menées dans le lot 2 portant sur la place de l'arbre dans les exploitations agricoles en partageant les territoires étudiés. Les résultats de l'enquête sont également destinés à alimenter le travail d'animation territoriale porté par le projet de recherche en partenariat avec le WWF (lot 4).

¹ Nous utilisons ce terme pour désigner l'ensemble des arbres qui échappent à la gestion forestière et qui sont situés dans les espaces ruraux à dominante agricole. Cette catégorie inclut donc les arbres isolés, les alignements d'arbres intra parcellaires et les haies.

² Dans un rapport publié en 2023, le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux souligne une accélération du rythme de disparition des haies (environ 23 500 km/an sur la période 2017-2021).

La personne recrutée aura pour missions principales :

- de conduire des entretiens auprès des acteurs des filières pour documenter leur organisation, leur histoire, leurs tensions et leurs perspectives de développement.
- de contribuer à la construction d'une typologie des formes de filières de valorisation, à l'identification de leurs freins et leviers, et à l'analyse de leurs effets sur les paysages et la gestion durable des haies. Il/elle portera une attention particulière à l'identification de la contribution des formes collectives (SCIC, CUMA...) à la valorisation économique durable du bois bocager
- d'analyser les actions mises en place par les collectivités locales et les entreprises impliquées, en portant une attention particulière aux cahiers des charges, aux contrats et aux outils de certification. Il s'agira ainsi de comparer le rôle des mécanismes de protection et de spécification du bois de haie (écorégime PAC, paiements pour services environnementaux, label Haie, PEFC, label bas carbone...).

Le/la postdoctorant.e participera à la valorisation scientifique et opérationnelle du projet : réunions de consortium, comités de suivi, communications scientifiques, publications et contributions aux livrables collectifs. Les résultats de ces travaux seront ainsi destinés à être valorisés dans des communications dans des congrès nationaux ou internationaux et dans des publications scientifiques.

3. Profil et compétences attendues

Il est attendu un.e candidat.e possédant un doctorat en économie, géographie, sociologie, aménagement, science politique, agronomie ou discipline proche, avec un ancrage en sciences humaines et sociales, ayant le profil suivant :

- Expérience solide des enquêtes de terrain : analyse documentaire, conduite d'entretiens, traitement et interprétation de matériaux qualitatifs. La maîtrise d'un outil lexicométrique (de type Alceste/IRAMUTEQ) serait un plus.
- Aisance relationnelle pour échanger avec des acteurs variés : agriculteurs, entreprises, collectivités, associations, opérateurs de filière.
- Intérêt marqué pour les filières agricoles ou bioénergétiques, les dynamiques territoriales, les formes coopératives, les politiques publiques ou les dispositifs de certification.
- Compétences relatives au travail scientifique en équipe (curiosité, rigueur, éthique, capacité au dialogue).

4. Contexte de travail

Le ou la post-doc sera recruté.e pour une durée de 12 mois et accueilli sur le site d'Angers de l'UMR SMART à l'Institut Agro Rennes-Angers. L'organisation du travail pourra être adaptée aux préférences de la personne recrutée : celle-ci pourra, si elle le souhaite et en accord avec l'équipe d'encadrement, exercer ses activités sur le site du laboratoire Ruralités à l'Université de Poitiers. Des déplacements fréquents sont à prévoir dans les terrains étudiés. Les frais de déplacement et d'hébergement liés au projet seront intégralement pris en charge. Un équipement informatique sera mis à disposition de la personne recrutée à son installation.

Le ou la post-doc sera encadré par Damien Rousselière (PR en Economie, UMR SMART INRAE, Institut Agro), dont les travaux portent sur la contribution des organisations collectives aux filières agricoles et co-encadré par Paul Jutteau (PRAG et chercheur en Géographie, U. Poitiers,

Laboratoire Ruralités), qui s'intéresse aux dynamiques territoriales de la transition énergétique en milieu rural.

Le ou la post-doctorant.e sera amené à travailler avec les autres chercheurs et chercheuses impliqué.e.s dans le projet VALOHAIE sur les sites de Poitiers et Angers (5 enseignants-chercheurs, 2 post-doctorant.e.s), ainsi que les partenaires du projet issus du monde associatif (WWF) ou des collectivités territoriales.

5. Informations pratiques


Lieu du poste : Institut Agro Rennes-Angers, Site d'Angers, UMR SMART (ou si préférence Université de Poitiers, laboratoire Ruralités)


Durée : 12 mois (du 01/10/2026 au 30/09/2026)

Rémunération : selon expérience (grille postdoctorat Institut Agro Rennes-Angers)

Niveau requis : Docteur.e Débutant accepté (thèse récemment soutenue)

Pour candidater :

 Envoyer CV + lettre de motivation & tout document scientifique jugé pertinent (article, thèse...) à Paul.jutteau@univ-poitiers.fr; Damien.Rousseliere@institut-agro.fr

 Date limite de candidature : 15 juin 2026

 Entretiens (visio possible) : le 01 juillet, matin

 Prise de poste : 1er septembre 2026 (à négocier)